

Stages intensifs
de printemps
2018-2019

Entrée en première année des Instituts d'Études Politiques

Conditions générales d'inscription

► Inscription ▾

Pour s'inscrire au cycle continu IEP de Province tel que défini par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier total**. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ou nul ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le règlement s'effectue en un seul versement à l'inscription.

L'accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

A l'issue des deux premières séances de cours, il est possible d'annuler son inscription à la préparation. Dans ce cas, une retenue de 400 € est opérée. Au delà des deux premiers cours, **aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation**.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extraits du règlement intérieur ▾

La présence aux cours et aux devoirs est obligatoire. En cas d'absences non justifiées, de retards répétés, de résultats insuffisants... la Direction peut prononcer l'exclusion d'un élève avec ou sans avertissement préalable.

Le standing des locaux que nous avons choisis de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Fiche
d'inscription
2018-2019

Entrée en première année des Instituts d'Études Politiques

IEP Province 1^e année Cycle continu

► Inscription ▾

NOM

PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe Tél. mobile

e-mail @

Bac préparé en 2018-2019 Bac+1

Section Mention (candidats bac+1 seulement)

► Cycle continu ▾

Préparation au concours commun 2.080 €

Samedi optionnel "IEP Bordeaux" + 170 €

Samedi optionnel "IEP Grenoble" + 170 €

Rappel : l'inscription à l'IPESUP n'entraîne aucunement l'inscription aux IEP. Celles-ci sont à effectuer individuellement par les candidats auprès des IEP aux dates spécifiques prévues.

Date et signature obligatoires ci-contre

ipesup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Stages intensifs
de printemps
2018-2019

Entrée en première année des Instituts d'Études Politiques

Conditions générales d'inscription

Sera retourné visé par le secrétariat

► Inscription ▾

Pour s'inscrire au cycle continu IEP de Province tel que défini par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier total**. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ou nul ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le règlement s'effectue en un seul versement à l'inscription.

L'accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

A l'issue des deux premières séances de cours, il est possible d'annuler son inscription à la préparation. Dans ce cas, une retenue de 400 € est opérée. Au delà des deux premiers cours, **aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation**.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extraits du règlement intérieur ▾

La présence aux cours et aux devoirs est obligatoire. En cas d'absences non justifiées, de retards répétés, de résultats insuffisants... la Direction peut prononcer l'exclusion d'un élève avec ou sans avertissement préalable.

Le standing des locaux que nous avons choisis de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa IPESUP

Affranchir
au tarif lettre
en vigueur

Melle - M.

ipesup 18, rue du Clôître-Notre-Dame 75004 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [] Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à nos cycle continu/stages intensifs "IEP de Province" 2018-2019 et vous en remercions.

Préparation au concours commun

Samedi optionnel "IEP Bordeaux"

Samedi optionnel "IEP Grenoble"

Votre dossier est complet
 incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions